

N° 22

Juin 2021

CALD'INFOS

COMMUNE DE CHAUDENEY-SUR-MOSELLE



Comme un air de printemps!



Photo de Georges Latasse



Au même titre que la vie professionnelle ou familiale, la vie communale a été un peu perturbée par le contexte sanitaire particulier et les contraintes qui en découlaient (réunions en visio, conseils municipaux à la salle des fêtes avec distanciation, annulation d'un bon nombre de manifestations, cérémonies en petit comité...), elle ne s'est pas pour autant arrêtée et ce bulletin se veut l'écho de l'investissement que l'équipe municipale et les différentes forces vives de notre village ont maintenu durant cette période.

Concernant la commune, plusieurs grands dossiers nous ont mobilisés.

Le vote du budget et les choix d'investissement retenus pour 2021 sont en cohérence directe avec le programme de notre équipe. Comme vous pourrez le lire, les finances de la commune sont saines et permettent d'envisager le futur sans nécessité d'augmenter les impôts.

Les appels d'offres concernant la réfection des voiries rue Moselly et Rampont ont été fructueux et les travaux débiteront en septembre. En effet, le cahier des charges des entreprises de BTP étant chargé, nous avons dû décaler le calendrier des travaux en fonction de la disponibilité de celles-ci.

C'est à cette date que les travaux de réfection du pont sur la Moselle devraient s'achever ouvrant donc une parenthèse pour accueillir sereinement les nombreux coureurs attendus pour la Caldéniacienne. La programmation maintenue de cette belle course, si emblématique de notre territoire, symbolise le retour à cette vie « normale » que nous espérons tous. Les activités associatives, culturelles, sportives ont été mises en sommeil et nous aspirons tous à recréer du lien.

Dès la rentrée, plusieurs chantiers participatifs seront proposés pour vivre ces temps de rencontres et d'échanges si précieux. En attendant la fête du 14 juillet sera, nous l'espérons, le premier moment fort de « l'après Covid »...

Conformément au programme énoncé par notre équipe, le projet de l'aménagement de la zone des Brascottes suit son cours. La commune est en phase de rachat des terrains. La demande était déjà forte, mais depuis la pandémie, il n'est pas une semaine sans recevoir en mairie des demandes pour venir habiter le village, preuve qu'il fait bon vivre à Chaudeney. Tout en restant modeste (le projet concerne 8 ou 9 pavillons), cet accueil de nouvelles familles, jeunes ou même personnes plus âgées est précieux pour le dynamisme de notre village. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce beau projet.

Nous poursuivons également l'embellissement de notre village avec l'aide du service d'insertion de la communauté de communes. Les abords du city stade ainsi que l'entrée du village ont ainsi été réhaussés par la plantation de plusieurs massifs.

Le déploiement de la fibre s'est fait progressivement sur notre village et, même si tout n'est pas parfait, cela améliore grandement les communications à titre professionnel, familial ou de loisirs. A la fin de l'année, avec l'achèvement des travaux, c'est l'ensemble de la population qui pourra bénéficier de ce service, ce qui est loin d'être le cas dans d'autres villages du toulousain.

Enfin, le syndicat scolaire qui regroupe les trois villages de Chaudeney, Pierre la Treiche et Villey le Sec mène des travaux d'étude pour la rénovation complète de l'école maternelle (huisseries, isolation thermique et acoustique, changement de l'éclairage, création d'un préau...) Celle-ci devrait se concrétiser en 2022. C'est aussi l'occasion pour moi de saluer l'engagement généreux des bénévoles de Familles rurales pour faire vivre l'accueil périscolaire et en particulier la Présidente Amandine Rao et la trésorière Hélène Galichet.

Avec le printemps, les beaux jours se font un peu attendre mais c'est sûr, le meilleur est devant nous, et nous sommes impatients... !

Bonne lecture

Le Maire

E. Payeur

Robin VAUTRIN est employé communal depuis le 24 avril 2021.

Titulaire d'un diplôme de formation d'agent technique polyvalent territorial, il est embauché en CDD.

Ses horaires sont: 12 heures par semaine du 1er mai au 30 novembre et 6 heures par semaine du 1er décembre au 30 avril.

Robin a postulé à ce poste, car il a montré un intérêt certain pour travailler dans notre commune.

Il a déjà effectué un stage de formation dans notre municipalité il y a quelques années.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions et nous vous demandons de l'accueillir chaleureusement.



Distribution de compost

D.Moulin

Le samedi 03 avril s'est déroulé une distribution en libre-service de compost au bénéfice des habitants de Chaudeney. La veille un camion de la CC2T est venu déposer 7 m3 de compost sur un emplacement aménagé place Maurice Carême.



A 9 heures les premiers amateurs sont venus se servir avec des remorques, brouettes, seaux et sacs divers. L'opération s'est déroulée toute la matinée et une partie de l'après-midi, le soir il n'y avait plus rien.

Au total, c'est environ plus d'une trentaine de personnes qui sont venues se servir afin de démarrer la saison de jardinage.

Ce compost provient des différents lieux d'apports volontaires pour déchets verts après broyage et plusieurs brassages.

Pour rappel, les points d'apports pour les déchets verts sont les suivants :

- Rue du stade à Dommartin les Toul ouvert 7j/7 et 24h/24
- Chemin de Viterne à Pierre la Treiche ouvert 7j/7 et 24h/24
- Déchèterie communautaire route de Verdun à Toul accessible par badge (horaires d'ouverture à consulter dans les infos pratiques sur la dernière page du bulletin).

Nous attendons maintenant les beaux jours et la chaleur pour voir pousser les beaux légumes et autres fleurs des massifs qui font la fierté de nos jardins.

Sommaire

• L'édito du maire	P.2	• Aménagement rues Toul/Moselly/Rampont	P.6
• Nouvel employé communal	P.3	• Eclairage public et LED	P.6-7
• Distribution de compost	P.3	• Le p@ck numérique, c'est quoi?	P.7
• Sécurité routière – Zones de rencontre	P.4	• MJC Les Naux	P.8
• Circulation différenciée et vignette Crit'Air	P.4	• Fleurissement	P.8
• Budget prévisionnel 2021	P.5	• Sortie moto	P.9
		• Familles rurales	P.9
		• Infos pratiques / Etat civil / Agenda	P.10

Depuis quelques années de nouvelles zones apparaissent dans nos centres villes et villages: les zones de rencontre. Mais qu'est-ce donc vraiment?

Suivant l'Art R 110-2 « c'est une section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.»

Comment sont-elles signalées ?

Par un panneau à l'entrée de celles-ci, et un marquage au sol présentant une limitation à 20km.



Et à Chaudeney-sur-moselle ?

Elle est située au centre du village autour de l'école maternelle. Les rues concernées sont : Rue de l'église, Rue du colombier, Rue Gaston Biquelet, Rue Emile Moselly



Ce qu'il faut retenir :

- Tout usager sur la chaussée: piétons, vélos, trottinettes, voitures,...
- Piéton prioritaire
- 20 km/h

Circulation différenciée et vignette Crit'Air

Déjà en place dans plusieurs métropoles de France, la circulation différenciée lors des pics de pollution est désormais applicable dans la métropole du Grand Nancy depuis le 1er juin.

Ce dispositif d'urgence permet d'atténuer les effets du pic de pollution dans les zones où la population est la plus exposée. Ces jours là seuls les véhicules les moins polluants sont autorisés à circuler, c'est-à-dire les véhicules équipés des certificats classe électrique et hydrogène et classes 1 à 3. Pendant ces épisodes de pollution, les transports en commun sont gratuits sur le territoire du Grand Nancy.

Vous pouvez vous procurer la vignette Crit'Air sur le site internet gouvernemental : www.certificat-air.gouv.fr pour un coût de 3,67€ en France (frais de fabrication, de gestion et d'envoi).

Pour être informé par sms ou mail lorsque la circulation différenciée est activée, vous pouvez vous inscrire sur www.grandnancy.eu/critair

En 2018, la commune a remplacé les lampadaires les plus vétustes et énergivores par des luminaires leds (55 points lumineux) . Les leds consomment moins ce qui a permis de réduire les puissances souscrites et les coûts des abonnements.

Bilan énergétique en kWh :

Année	2017	2020	Economies réalisées	
kWh	44 936	19 470	-25 466	-57%

Avec la réduction de l'énergie consommée et l'éclairage nocturne limité, le bilan environnemental est positif.

Bilan financier : coût comprenant abonnement et consommation

Factures annuelles	2017	2 020	Economies réalisées	
	7 059 €	3 964 €	3 095 €	-44%

Compte tenu des subventions obtenues pour le changement des luminaires, cet investissement de 2018 est rentabilisé dès cette année 2021.

Il reste encore des points lumineux à remplacer et quelques trous noirs à éclairer, un projet est en phase d'études.

Le p@ck numérique, c'est quoi?

JP.Croiset

Le p@ck numérique est un ensemble d'applications ou ressources proposées par la Médiathèque Départementale sur son site internet www.mediathèque.meurthe-et-moselle.fr.

Les applications sont accessibles 24h/24 sur ordinateur, smartphone, tablette et liseuse.

Quelles sont les applications offertes ?

- plateforme de streaming « Di Music » dédiée à la musique indépendante dans tous les genres musicaux,
- prêts de livres numériques : téléchargement sur ordinateur, smartphone, tablette et liseuse,
- l'application « Skilleos » propose des formations en ligne sur les langues, l'informatique, le code de la route, le bien-être et les loisirs avec notamment des cours de dessin et de peinture,
- l'application « les yeux doc » permet d'accéder à une offre de films documentaires,
- patrimoine et Lorraine

Comment en bénéficier ?

Il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque du réseau départemental (Chaudeney en fait partie) et de remplir le formulaire d'inscription au p@ck numérique disponible sur le site de la Médiathèque départementale, formulaire qui sera validé par votre bibliothèque.

Pour tout renseignement sur le p@ck numérique, contactez votre médiathèque à l'adresse mail suivante : caldenatheque@gmail.com

Réservation de livres :

En cas de besoin et sur votre demande, nous avons la possibilité de réserver des livres auprès de la Médiathèque Départementale.

LE P@CK NUMÉRIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

- AUTOFORMATION LANGUES • INFORMATIQUE • CODE DE LA ROUTE...
- VIDÉO À LA DEMANDE
- MUSIQUE
- LIVRES NUMÉRIQUES
- PATRIMOINE & LORRAINE

Votre bibliothèque accessible 24h / 24 sur smartphone, tablette, ordinateur, liseuse.

www.mediathèque.meurthe-et-moselle.fr

<https://www.pinterest.fr/mediatheque54/>

[mediatheque.departementale54](https://www.facebook.com/mediatheque.departementale54)

[@Mediatheque54](https://twitter.com/Mediatheque54)

MEURTHE-MOSELLE MÉDIATHÈQUE

La MJC Les Naux, toujours avec une volonté forte d'être au cœur de la vie du village, souhaite se renouveler !

Nous souhaitons **proposer de nouvelles activités** aux caldénaciens pour la prochaine rentrée 2021 et **recherchons des professeurs et intervenants dans le domaine sportif et culturel.**

Si vous êtes intéressés ou souhaitez nous faire des suggestions, merci de nous contacter par mail sur mjcchaudenev@gmail.com

Mais avant de préparer la rentrée, nous pensons aux vacances !

Cette année, la MJC accueillera les enfants de **4 à 12 ans du 12 au 30 juillet 2021**, au sein de sa Ruche !

Vous pouvez déjà vous inscrire via le site <https://bit.ly/3mOk5cy> ou par retour du coupon réponse ci-joint ou disponible sur le site de la mairie.

Attention, les places sont limitées !



ACTIVITES

Le centre aéré sera ouvert sous réserve d'autorisation ministériel.

Intervenants sportifs, culturels, artistiques

Pour cause de COVID-19, aucune sortie n'est prévue en dehors de Chaudeney.

INSCRIPTION

Le paiement de la totalité du séjour est demandé pour valider votre inscription. Chèque à l'ordre de la **MJC Les Naux** et à envoyer à



Mme HILY CLEMENT
☎ 06.76.32.90.58
✉ mjcchaudenev@gmail.com
✉ 36 Rue Emile Moselly 54200 Chaudeney



➔ Par Internet : <https://bit.ly/3mOk5cy> ou en scannant le QR-code :

➔ Par papier : remplir le coupon suivant :



HORAIRE ET TARIFS

De 7h45 à 17h30 – cantine obligatoire

Catégorie	Tarif par semaine AVEC cantine Semaine 2 et Semaine 3 (5 jours)	Tarif par semaine AVEC cantine Semaine 1 (4 jours)
Non allocataire	80 €	65 €
Allocataire sans aides aux temps libres	70 €	57 €
Allocataire avec aides aux temps libres	50 €	41 €

Semaine 1 : du 12 au 16 juillet
Semaine 2 : du 19 au 23 juillet - Semaine 3 : du 26 au 30 juillet

Responsable

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : N° Allocataire CAF :

N° SS : Aide aux temps libres : ☐ oui ☐ non

Email :

Enfant(s)		
Nom	Prénom	Né(e) le

☐ Semaine 1 : du 12 au 16 juillet
☐ Semaine 2 : du 19 au 23 juillet
☐ Semaine 3 : du 26 au 30 juillet



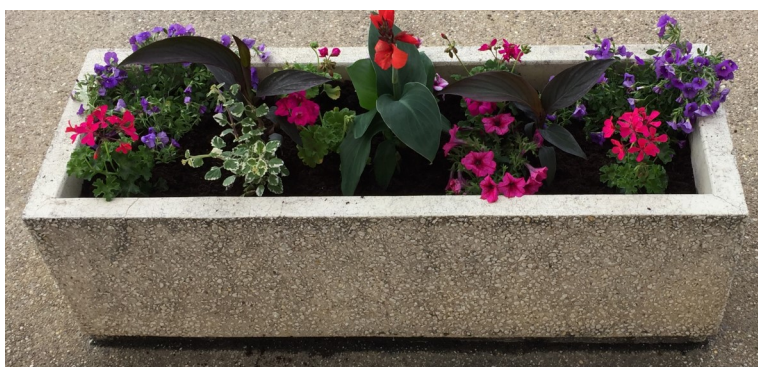
Fleurissement

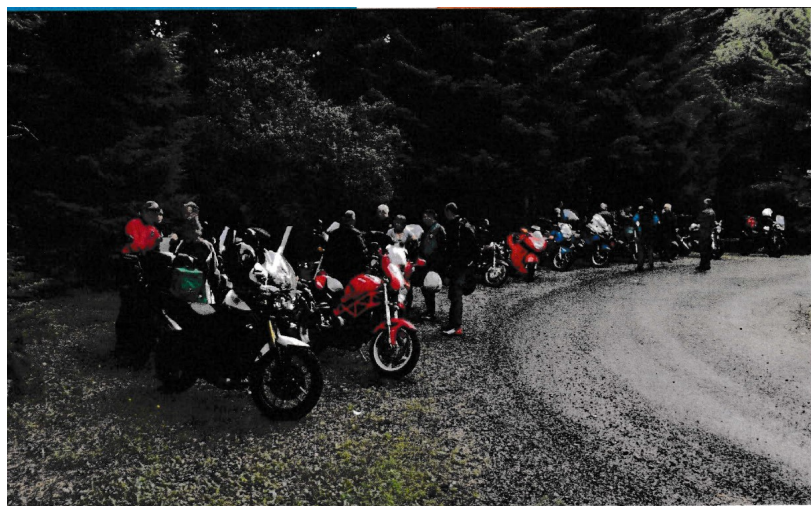
N.Morel

Début du printemps de nouveaux massifs ont été plantés à l'entrée du village pour agrémenter le cheminement piéton allant place Maurice Carême.

Devant le City stade la bute a été recouverte de conifères et une rangée d'arbustes entourent les points d'apports volontaires.

Dernièrement bacs et suspensions ont repris leurs places sur les candélabres. Comme les années précédentes, plus de 750 fleurs ont été plantées entre deux averses par les petites mains des membres de la commission fleurissement.





Rando annuelle des motards
de Chaudeney et leurs invités

Samedi 26 juin 2021

Rendez-vous à **8h30** parking de la salle
Maurice Bouchot pour un départ à 9h.

Le parcours sera d'environ 2x 100km,
c'est la surprise des organisateurs.

Le repas sera tiré du sac, pique-nique. Les
plus prévoyants auront un thermos de
café à partager avec les copines et co-

pains. Comme tous les ans la ballade débutera par le tour d'honneur dans le village où les moins sages
donneront quelques coups de gaz avec leurs pétaires.

En cas de pluie la sortie sera reportée.

Pour vous inscrire un SMS ou un mail envoyé à Jannic comprenant vos nom, prénom et numéro de portable.

Vous pouvez joindre Jannic Galland au 06 07 54 00 97 ou jannic.galland@wanadoo.fr

Familles rurales assure le service minimum

A.Rao

Depuis le carnaval masqué, tous les projets d'animation réunissant les Caldéniaciens ont dû être
abandonnés, notamment la chasse aux œufs et la fête du printemps dont l'organisation se préparait
en collaboration avec la MJC.

Seules quelques initiatives personnelles laissent leurs joyeuses empreintes dans
les rues du village: ici un galet coloré, là un autre... Ouvrez les yeux, vous en trou-
verez sûrement sur votre chemin.

Activité importante de l'association, le service d'accueil périscolaire continue
d'ouvrir ses portes et de répondre aux demandes des parents. Les deux béné-
voles de Familles Rurales qui se chargent de la gestion de la Souris Verte et des
rebondissements liés à la situation consacrent tous leur temps à la structure, en
attendant de pouvoir aussi proposer au village d'autres réjouissances. Ainsi la
Souris Verte sera ouverte du mercredi 7 au 9 juillet proposant ainsi une solution
d'accueil des enfants entre la fin de l'école et le début de la Ruche organisée par la MJC Les Naux. De
même avant la rentrée scolaire de septembre, les enfants seront accueillis du 30 août au 1er septembre.
Reste la volonté tenace d'inspirer aux habitants du village des moments de joie comme nous en avons
déjà connus.



Ainsi pour commencer, avec l'arrivée du beau temps, peut être verrons-nous
reprendre les rendez-vous des Familles Tortues ? Pour ces enfants qui vont
entrer à l'école maternelle en septembre 2021, nous espérons faire naître,
autour de quelques activités, des liens de connaissances rassurants face à
l'inconnu qui les attend.

L'équipe vous souhaite un bel été et espère vous retrouver en septembre lors de moments de convivialité
qui nous manquent.

Infos pratiques

Déchetterie communautaire : route de Verdun à Toul . **Accessible par badge**

Horaires d'été (01/04 au 31/10) :

du lundi au samedi de **9h30 à 12h30** et de **13h30 à 18h00** **sauf jeudi matin.**

Déchetterie « déchets verts » :

- Rue du Stade à Dommartin lès Toul **Ouverte 7j/7 et 24h/24**
- Chemin de Viterne à Pierre la Treiche **Ouverte 7j/7 et 24h/24**

Etat-civil

Naissances:

- **Gabriel BROSSARD** né le 10 mars
- **Giulio MICHEL** né le 30 mai

Mariages:

- **Raphaël LEDROIT** et **Océane DUJAT** le 30 avril
- **Jean-Pol CROISET** et **Marie-Claude ROUSSEL** le 1er juin

Transports

Désormais les bus scolaires sont ouverts à tous :

départ : 7 h 25 arrêt Mairie,

retour de Toul : 16 h 48 (Valcourt) ou 17 h 35 (gare routière).

Un transport à la demande est également possible sur réservation, (la veille ou au moins 1 h 30 avant le départ demandé) au **03.72.33.03.20**.

Tarifs: 1,10 € à l'unité, 8 € la recharge de 10 et 4 € pour les tarifs réduits.

Informations pratiques et tarifs : www.reseau-colibri.fr



La mairie ne délivre plus de tickets de bus. L'accès au bus se fait grâce à une carte rechargeable en vente à la boutique Colibri située à la gare routière de Toul, 17 cours Poincaré.

L'agenda

- 9 juin: Collecte don du sang à Pierre La Treiche salle Poussot de 16h à 19h30 avec possibilité de prendre rdv sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
- 12 juin: Assemblée Générale du don du sang à l'ancienne école de Villey le Sec à 10h
- Balayage des rues : 14 juin, 05 août, 07 octobre, 09 décembre.
- Dimanches 20 et 27 juin: Elections départementales et régionales. Bureau de vote salle Maurice Bouchot
- Du 7 au 9 Juillet: Accueil périscolaire La Souris Verte
- Du 12 au 30 juillet: Accueil des enfants à la Ruche
- 14 juillet: feu d'artifice
- Vendredi 23 juillet: Le livre sur la plage à partir de 17h place de la mairie
- 6 août: Collecte don du sang salle Dom'Inno à Dommartin de 16h à 19h30, possibilité de prendre rdv
- Vendredi 17 septembre: Assemblée générale APTCV Salle Maurice Bouchot à 20h

Mairie de Chaudeney sur Moselle

1, place de la Mairie _ Tel : 03.83.43.05.85

Permanences téléphoniques du secrétariat:

Lundi/Mardi/Jeudi de 9h à 12h; Vendredi de 14h30 à 19h.

Ouverture de la Mairie au public :

Lundi de 18h à 19h ; Mardi et vendredi de 17h à 19h

Permanence des élus : Lundi/Mardi/Vendredi de 18h à 19h

site internet : mairiedechaudeney.com

courriel : mairie.chaudeney@wanadoo.fr

Directeur de la publication : E. Payeur

Rédacteur en chef et mise en page :

H Galichet, D.Moulin

Relecture : E. Payeur, D.Moulin, MC. Cordonnier, J.Bombardieri

Photos : Familles Rurales, MJC, J.Bombardieri, G.Latasse et quelques anonymes

Le budget prévoit les recettes et les dépenses de la commune.

Il est établi et voté par le conseil municipal afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

FONCTIONNEMENT :

Les dépenses concernent tous les frais nécessaires comme le chauffage, l'électricité, l'entretien de la voirie et des bâtiments, les salaires du personnel, l'école, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts.

Les recettes proviennent des impôts locaux, des dotations de l'état, communauté de communes, département, des subventions, des services de la commune (coupes de bois, affouages, loyers, divers) ainsi que de l'excédent antérieur (fond de roulement). L'excédent servira à financer les investissements.

Ci-après, la vue d'ensemble chiffrée par chapitres du budget de fonctionnement 2021.

Dépenses prévisionnelles fonctionnement	Montant	Recettes prévisionnelles fonctionnement	Montant
Charges à caractère général	116 762	Produits des services	36 847
Charges de personnel et frais assimilés	109 025	Impôts et taxes , (dont taxes foncières et habitation 198000€, attribution de compensation CC2T 142361€, etc.)	360 361
Autres charges de gestion courante	146 162	Dotations, subventions	50 804
Charges financières	8 246	Autres produits de gestion courante	13 500
Charges exceptionnelles	500	Produits exceptionnels	13 474
Dépenses imprévues	20 000	Total des recettes reelles de fonct.	474 986
Total des dépenses réelles de fonct.	400 695	Excédent de fonctionnement reporté plus recettes d'ordre	501 428
Virement à la section d'investissement	533 377	Total des recettes cumulées	976 414
Total des dépenses cumulées	934 072		

Éléments significatifs : En dépenses, travaux de traitement des fissures de la voirie et nettoyage des avaloirs. En recettes, la baisse constante de la dotation forfaitaire de l'état (moins 39% sur les cinq dernières années) est légèrement atténuée par l'augmentation de la population (+ 13 habitants). 2021 est caractérisé par la mise en œuvre du nouveau financement des collectivités territoriales lié à la suppression de la taxe d'habitation. Seules les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties font l'objet d'une variation possible des taux d'imposition. La perte de ressource est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière. Ainsi, le taux voté par la Commune à 11.95% est majoré du dernier taux voté par le Conseil Départemental en 2020 17.24% soit 11,95% +17,24% = 29,19%

INVESTISSEMENT:

Le budget se compose de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. Les dépenses principales concernent les travaux d'infrastructures (aménagements et rénovations, de voirie, des bâtiments, etc.), les études, le matériel et une partie du remboursement des emprunts (capital).

Les recettes proviennent essentiellement des excédents antérieurs (autofinancement), des subventions, de la compensation de la TVA.

Ci-après, la vue d'ensemble chiffrée par chapitres du budget d'investissement pour 2021

Dépenses prévisionnelles d'investissement		Recettes prévisionnelles d'investissement	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Travaux , équipements, études	616 300	Subventions	125 518
Emprunts et dettes assimilées	31 380	FCTVA et taxe aménagement	4 566
Total dépenses réelles	647 680	Excédents de fonctionnement capitalisés	313 563
Dépenses d'ordres	32 765	Total des recettes reelles	443 647
Reste à réaliser	5766	Recettes d'ordre et virement de la section de fonctionnement	550 361
Solde d'exécution reporté	332 012	Restes à réaliser	24 215
Total des dépenses cumulées	1 018 223	Total des recettes cumulées	1 018 223

Éléments significatifs : En dépenses, travaux de voirie rues Toul/Moselly/Rampont, achats de terrains aux Bras-cottes, etc. En recettes, le programme de travaux sera financé par des subventions, la récupération de la TVA et de l'autofinancement (excédents antérieurs en fonctionnement et investissement).

Le budget 2021 a été élaboré sans augmentation des taux des taxes locales et ceci depuis 2017

En 2020 d'importants travaux ont été réalisés, (voir CALD'INFOS de février). Les dépenses d'investissement se sont élevées à 385000€ TTC.

En 2021, nous poursuivons les investissements pour la rénovation et l'embellissement du village dans les rues de Toul, Moselly et Rampont. Les aménagements comprennent l'enfouissement de tous les réseaux aériens (éclairage public, téléphone, basse tension, fibre), le renforcement du réseau d'eau potable, la restructuration de la voirie et des trottoirs, la matérialisation de places de parking dont les tests sont en cours.

Un difficile objectif est de concilier les déplacements des véhicules avec le respect des limitations de vitesse, le stationnement, mais également de permettre un cheminement des piétons aisé et en sécurité avec la création d'un trottoir sur la totalité des rues concernées.

Les appels d'offres ont été réalisés en groupements de commandes, lot voirie Commune et CC2T (réseau eau), lot réseaux secs Commune et ENEDIS (réseau électrique). Les sociétés COLAS (voirie) et PARISSET Stéphane SARL (réseaux secs), mieux disantes ont été retenues.

Montant total des travaux qui seront réalisés sur la commune (en TTC)	559 135 €
<i>Dont</i> : Département - réfection des enrobés sur la chaussée depuis le pont de l'autoroute	67 800 €
<i>Dont</i> : CC2T -remplacement de la canalisation d'eau potable	108 846 €
<i>Dont</i> : ENEDIS - électricité	38 255 €
Commune, reste en dépenses d'investissement (hors frais d'études et maîtrise d'œuvre) et avant déduction des subventions	344 234 €

Nous bénéficions de subventions: 87 312€ de l'Etat (DETR-Dotation d'équipement des territoires ruraux) et 11 200€ du Département (amendes de police) soit au total 98 518€.

Pour la commune le reste à charge, après déduction des subventions, sera de 245 716 €, soit 40% du montant total des travaux qui seront réalisés.

Compte tenu de la charge de travail des entreprises et des nécessités de coordination, les travaux devraient débuter en septembre et se terminer en février/mars 2022.

Ces travaux contribuent à l'amélioration de la sécurité de circulation pour tous et à l'amélioration de notre cadre de vie. Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne qui sera occasionnée en la circonstance malgré les dispositions qui seront prises afin de limiter les désagréments.



Eclairage public et bilan LED

J.Bombardieri



L'éclairage public du village est divisé en quatre secteurs. Ils sont régulés par des horloges astronomiques, calées sur un fuseau horaire. Elles se remettent à l'heure automatiquement en fonction du levé et du couché du soleil.